

## Règlement Général sur la Protection des données

**Les informations recueillies sur le formulaire « Fiche de renseignements » sont enregistrées dans un fichier informatisé pour permettre de vous contacter dans le cadre des services péri et extra scolaires.**

**Les données sont conservées uniquement pendant la durée d'une année scolaire.**

**Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.**

**Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.**

**Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la mairie.**

**Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.**